

Section 5.—Richesse et revenu de la nation

Sous-section 1.—Richesse nationale

Il est essentiel à la considération intelligente de plusieurs problèmes nationaux et internationaux d'avoir une idée générale de la grandeur et de la composition de la richesse nationale et, en dépit des nombreux éléments d'incertitude dans un calcul de ce genre, les statistiques doivent être regardées comme indicatrices plutôt que strictement exactes. Ces statistiques, soigneusement préparées, tiennent une place importante dans un système national de statistiques.

La richesse nationale d'un pays, c'est-à-dire la valeur collective des biens de toutes sortes au pays, autres que les ressources naturelles inexploitées, peut être mesurée selon différentes méthodes. La plus habituelle de ces méthodes consiste à prendre l'impôt sur le revenu et d'en dégager le capital, mais elle ne peut être appliquée que dans les pays où les petits revenus sont assujettis à l'impôt comme les gros. Une deuxième méthode a pour base les déclarations de successions, la valeur des biens laissés par les défunts servant à l'établissement d'une moyenne. Une troisième méthode est celle d'un recensement complet, basé sur des questions à chaque individu. Une quatrième méthode, appelée méthode de l'"inventaire", est souvent en usage.* Les estimations de la richesse du Canada présentées dans les diverses éditions de l'Annuaire sont basées sur la méthode de l'inventaire, c'est-à-dire une tentative d'obtenir pour la nation un inventaire approximatif, comme l'homme d'affaires inventorie ses possessions. Cette méthode consiste à totaliser les montants engagés dans l'agriculture, l'industrie, les logements, etc. Elle ne comprend pas la valeur des ressources naturelles inexploitées mais seulement la richesse naturelle déjà appréciée.

La première estimation officielle de la richesse nationale publiée par le Bureau Fédéral de la Statistique remonte à 1921. Elle était basée sur les données de recensement de la même année. Elle paraît aux pages 794-797 de l'Annuaire de 1924. La richesse nationale s'établissait alors à \$22,195,000,000. Les estimations subséquentes sont de \$25,673,000,000 pour 1925, (pp. 875-878, Annuaire de 1927-28) et \$27,668,000,000 pour 1927 (pp. 843-846, Annuaire de 1930). Les estimations de 1921, 1925 et 1927 ne sont pas strictement comparables avec celles de 1929 et de 1933 données aux pp. 899-901 de l'Annuaire de 1940. Elles le sont suffisamment toutefois pour servir à la plupart des fins. L'estimation de \$31,276,000,000 pour 1929 donne une idée du sommet de la prospérité, tandis que celle de \$25,768,000,000 pour 1933 reflète la baisse des valeurs à la suite de la dépression.

La richesse réelle se compose des denrées en mains ajoutées aux facilités en usage, i.e., les habitations, les établissements et leur machinerie, les chemins de fer, les routes, l'outillage et les améliorations de toutes descriptions. Toutefois, la valeur de toutes ces choses doit être exprimée en commun dénominateur de la monnaie nationale dont la puissance d'achat a été sujette à des variations considérables. Il est très probable qu'en 1933 la population canadienne possédait plus de maisons, plus de machinerie et plus de routes—bref, plus de denrées et de facilités qu'elle n'en possédait en 1929—mais, en raison des changements marqués dans le niveau des prix et la puissance d'achat, la valeur de ces choses en 1933 était inférieure à celle de 1929.

* Une explication de la méthode et de la situation des premières estimations telles qu'appliquées au Canada sera trouvée dans l'article "La richesse du Canada et des autres nations" par R. H. Coats, Statisticien du Dominion, publié dans le journal de l'Association des Banquiers Canadiens, octobre 1919.